

M. KUHL: Je reconnais que j'ai été élu comme membre d'un parti politique, mais je m'efforce de démontrer comment la méthode pourrait être améliorée.

Au cours de la campagne électorale, chaque parti attaque violemment le programme et les candidats des autres groupes. N'étant pas organisés, les électeurs sont assujettis à une propagande outrée, où l'on recourt aux promesses extravagantes, aux injures, à la fraude et même à l'intimidation pour les amener à élire des gens dont l'unique préoccupation est d'arriver au pouvoir.

M. SMITH (Calgary-Ouest): J'ai pris la parole contre vous dans votre circonscription, et notre candidat y a perdu son dépôt, mais je n'ai jamais formulé la moindre critique contre vous. Vous en convenez, n'est-ce pas?

M. KUHL: Je vous en sais gré et je vous ai rendu la pareille.

M. HANSELL: D'ailleurs cela n'aurait eu guère d'importance.

M. KUHL: Après les élections, les électeurs n'ont plus aucune influence sur les candidats heureux. Ces derniers déterminent leurs propres indemnités et ils obéissent aux directives de quelques chefs qui s'occupent d'organisation entre deux élections. Les programmes mis à exécution sous le régime des partis politiques ne représentent assurément pas la volonté du peuple.

Les partis politiques ont besoin de fortes sommes pour maintenir leur organisation et diffuser leur propagande. Ceux qui contribuent à la caisse du parti s'attendent à des faveurs. Puisque ce sont eux qui paient le cornemusier, ils peuvent forcer les dirigeants du parti à jouer tous les airs qu'ils désirent. Les résultats sont précisément ceux auxquels il faut s'attendre dans les circonstances. L'histoire des partis politiques n'est qu'un tissu répugnant de pots-de-vin, de favoritisme et de corruption politique.

M. SMITH (Calgary-Ouest) Vous ne parlez pas de l'Alberta, en ce moment, n'est-ce pas?

M. KUHL: Tant qu'il y aura des partis politiques, quel que soit leur nom, ils seront portés aux mêmes abus. Nous espérons cependant que l'histoire de notre groupe sera plus édifiante que celle des vieux partis.

Les groupes politiques divisent la population en factions, chacune s'efforçant de gagner l'appui des électeurs en discréditant ses adversaires. Sous un tel régime, aucun représentant, si sincère soit-il, ne peut servir efficacement les intérêts de la population. C'est impossible sous le régime des partis. "Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert." Si l'on en juge par les

[M. Smith (Calgary-Ouest).]

résultats obtenus jusqu'ici, on constate que le régime des partis en est presque venu là. Il n'est nullement nécessaire que la population canadienne se divise en un certain nombre de camps opposés, puisque tous les citoyens ont à peu près les mêmes vues sur la façon dont les affaires du pays doivent être administrées.

Bien que les goûts varient sensiblement, tous veulent être nourris, vêtus et logés convenablement.

Tous les citoyens veulent la sécurité à l'époque de la vieillesse ou lorsqu'ils sont frappés par la maladie, le chômage ou d'autres épreuves.

Tous les peuples désirent la liberté personnelle et individuelle d'adorer Dieu selon les dictées de leurs consciences, de faire ou d'omettre ce que bon leur semble dans la mesure où, par là, ils n'entravent pas l'exercice de ce même droit par leurs semblables. Tous aspirent au privilège de s'assurer par d'honnêtes efforts leur juste part des bienfaits de la vie: instruction, biens, articles de luxe et ainsi de suite.

Les opinions ne diffèrent que sur les moyens d'arriver à ces résultats. Cependant, le peuple, autorité suprême, n'a pas à se préoccuper des moyens.

Son rôle se limite à chercher une organisation lui permettant de faire respecter sa volonté. Les ouvriers industriels, agricoles et autres ont senti le besoin de se grouper en syndicats afin d'atteindre leurs buts. Les principes dont s'inspire le mouvement syndicaliste étant foncièrement justes, ils ont réussi dans une certaine mesure à améliorer leurs conditions de travail et à faire augmenter leurs salaires. De même, la population peut amener nos régimes économique et politique à servir ses intérêts, pourvu que, à l'exemple des ouvriers syndiqués qui ont su délimiter leur objectif, elle sache s'organiser à cette fin précise.

Il m'est réconfortant de songer qu'au pays une association de ce genre connaît de rapides progrès. Je veux parler de l'Union des électeurs. Ce mouvement, représentant un élément nouveau dans notre vie politique, n'en est déjà plus à son enfance. Il se fait sentir surtout dans la province de Québec, comme le démontre si bien l'attention avec laquelle les honorables représentants de cette province suivent les faits et gestes de notre honorable collègue de Pontiac (M. Caouette), élu non pas à titre de membre d'un parti politique, mais parce qu'il a su promettre à ses commettants de toujours exiger les résultats qu'ils demanderont.

L'Union des électeurs n'est pas un parti politique. C'est, comme son nom l'indique,